Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel
n° 15 | Décembre 2016

Meilleurs vœux pour l'année 2017

Editeur responsable : Marc DECONINCK – Bourgmestre (bourgmestre@beauvechain.be - 010 86 83 00)

Editorial

Sommaire

VIE POLITIQUE & CITOYENNETÉ

Conseil communal 3
Conseil du CPAS 3
Le coin des Aînés 5

CADRE DE VIE

Conseil Maya 7
Taille des haies et plantations 5
Pourquoi accueillir la nature dans les cimetières ? 6
Bewapp – Un Grand Nettoyage de Printemps 6
Devenez animateur terroir ! 6

CULTURE & ENSEIGNEMENT

Des nouvelles de l'école communale de Beauvechain ! 7
Journée Interscolaire 7
Trophée du Mérite Culturel 2017 8
Boîtes à livres 8

VIE PRATIQUE

Modification des horaires d'ouverture du Service Urbanisme.. 8
Augmentation redevance immondice 9
Le nouveau service en ligne My Handicap 9
Prime à l'acquisition d'un vélo électrique 10
Parc à conteneurs 10
Santé 11
ONE 11
Permanences de l'ONP 11
Etat civil 12

LOISIRS, SPORT ET JEUNESSE

Place aux enfants 13
Festival Max van der Linden 14
Agenda 15

Mot du Bourgmestre

Ce 19 décembre, le Conseil communal a approuvé le budget de la commune pour 2017.

Avec des recettes avoisinant les 6.700.000 €, il présente un résultat positif de 54.000 € avec constitution d'une réserve financière de 400.000 €.

Au niveau des travaux, un budget de l'ordre de 2.800.000 € est prévu avec des subsides de près de 1.600.000 €, le solde étant couvert par des fonds propres.

Ces bons résultats ne doivent pas occulter le fait que dans les prochaines années, les gestionnaires des collectivités locales vont être confrontés à des défis, notamment financiers, de taille.

En effet, un certain nombre de décisions prises à divers niveaux de pouvoirs (Région wallonne, Etat fédéral, Europe) vont clairement impacter négativement les finances locales.

Parmi celles-ci, relevons :

- l'obligation de participation des administrations locales au pacte de stabilité budgétaire de la Belgique imposé par l'Europe ;
- la réforme des pensions pour le personnel communal ;
- l'augmentation du coût de l'assistance sociale et la réforme des aides à l'emploi ;
- l'explosion du coût d'intervention pour les zones de police et de secours (pompiers) en raison de la non compensation financière des décisions imposées par d'autres niveaux de pouvoir ;
- la diminution des recettes fiscales suite à l'application par l'Etat fédéral du tax-shift (-875.000 € sur six ans) ;
- la diminution des taux de subsidiation pour les investissements par la Région wallonne ;
- l'obligation du respect de certains quotas notamment au niveau du nombre de logements publics ou de taux de fiscalité à imposer pour bénéficier en totalité de subsides, notamment du Fonds des communes (-550.000 € en six ans).

La gestion d'une commune ne peut se satisfaire d'une vision à court terme et l'adage « Gérer, c'est prévoir » est plus que jamais d'actualité.

Dans le contexte difficile que vont connaître les communes, celles-ci doivent pouvoir disposer du meilleur pilotage possible notamment en matière budgétaire et financière.

C'est ce que, de longue date, nous nous sommes employés à faire et que nous actualisons en permanence.

Marc Deconinck,
Bourgmestre

Vie Politique & Citoyenneté

Conseil communal

Marc DECONINCK – *Bourgmestre*
État civil, Police, Affaires générales, Développement Rural, Finances.
Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN
Tél. : 010 86 72 97 - GSM : 0475 49 32 40
Mail : bourgmestre@beauvechain.be

Carole GHIOT – *Première échevine*
Enseignement et Culture.
Rue du Culot, 49B – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 86 75 95
GSM : 0476 22 86 90
Mail : carole.ghiot@hotmail.com

Isabelle DESERF – *Echevine*
Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.
Rue du Culot, 3 – 1320 TOURINNES-L-G
Tél. : 010 24 72 07
GSM : 0477 60 59 72
Mail : isabelledeserf@hotmail.com

Brigitte WIAUX – *Echevine*
Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre de vie et Citoyenneté, Développement Durable
Rue du Chabut, 14 – 1320 HAMME-MILLE
Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61
Mail : brigitte.wiaux@skynet.be

Raymond EVRARD – *Echevin*
Travaux publics, Agriculture, Mobilité, Sécurité routière et Bien-être animal.
Chemin Jacotia, 14 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 60 69
Mail : raymond.evrard@icloud.com

Luc GATHY – *Président du CPAS*
Cohésion sociale et égalité des chances.
Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be

Les conseillers

- **José DEGREVE**
  Chemin des Prés, 12A – Nodebais
  Tél. : 010 86 08 01, GSM : 0474 40 44 04
- **Marie-José FRIX**
  Rue de Mélin, 32 – Beauvechain
  Tél. : 010 86 64 78, Mail : alicfrix@voo.be
- **Freddy GILSON**
  Rue des Brasseries, 1 – Tourinnes-la-Grosse
  Tél. : 010 86 71 85
- **Benjamin GOES**
  Chaussée de Namur, 6 – Hamme-Mille
  GSM : 0494 92 70 11
  Mail : benjamingoes@hotmail.com
- **André GYRE** (Président du Conseil communal)
  Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
  Tél. : 010 86 61 31 – GSM : 0475 36 68 15
  Mail : andregyre@skynet.be.
- **Monique LEMAIRE-NOËL**
  Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille.
  Tél. : 010 86 03 90 – GSM : 0477 36 49 79
  Mail : monique.noel@live.be
- **Lionel ROUGET**
  Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 25 – Beauvechain
  Tél. : 010 60 91 49 – GSM : 0478 48 16 71
  Mail : rouget.lionel@gmail.com
- **François SMETS**
  Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
  GSM : 0475 95 00 35
  Mail : francois.smets@mutsoc.be
- **Anne-Marie VANCASTER**
  Rue Longue, 117 – Beauvechain
  GSM : 0497 31 42 25
  Mail : amvancaster@yahoo.fr
- **Pierre FRANCOIS** (ECOLO)
  Rue de Beauvechain, 85 – Tourinnes-la-Grosse
  GSM : 0489 44 83 87
  Mail : pierre.francois@akiliso.org
- **Siska GAEREMYN** (ECOLO)
  Rue du Pré de Litrange, 7 – Hamme-Mille
  Tél. : 0486 50 30 28
- **Claude SNAPS** (Intérêts Communaux)
  Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – Beauvechain

Conseil du CPAS

- **Luc GATHY (Président)**
  Rue des Acacias, 12 – Nodebais
  Tél. : 010 86 00 06 – GSM : 0475 52 53 01
  Mail : luc.gathy@skynet.be
- **Jérôme COGELS**
  Rue Jules Coisman, 49B – Hamme-Mille
  GSM : 0499 45 74 50
- **José DEGREVE**
  Chemin des Prés, 12 A – Nodebais
  Tél. : 010 86 08 01
- **Catherine EVRARD**
  Rue Longue, 118 – Beauvechain
  GSM : 0486 79 91 32
- **André GYRE**
  Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
  GSM : 0475 36 68 15
- **Chantal LAHAYE**
  Rue René Ménada, 64 – Hamme-Mille
- **Anne-Marie VANCASTER**
  Rue Longue, 117 – Beauvechain
  Tél. : 010 86 16 01
- **Bruno VAN DE CASTEELE**
  Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille
  Tél. : 010 86 00 89
- **Thibault VAN ROY**
  Rue de Mollendael, 18 – Beauvechain
- Directrice générale :
  Kathleen Ways – 010 86 83 42
  secretairecpas@beauvechain.be
- Assistantes sociales :
  Caroline Choulet – 010 86 83 40
  chouletcpas@beauvechain.be
  Géraldine Henry – 010 86 83 43
  henrycpas@beauvechain.be
- Collaboratrice (allocations de chauffage) :
  Nathalie Rotsaert – 010 86 83 44
  aidessociales@beauvechain.be

Le Coin des Aînés

Forum des aînés

Le 3 octobre dernier, s'est tenue la première partie du Forum des Aînés (65 ans et plus). Une soixantaine de personnes d'une moyenne d'âge de 77 ans y ont participé. La Commune les remercie vivement pour leur engagement !

Les aînés de la commune ont été invités à s'exprimer sur leur quotidien, et ce, parce qu'il est important pour les Autorités communales de perpétuer et d'améliorer ce qui fait que le « vivre ensemble » de Beauvechain est si agréable et reconnu par ses habitants. La volonté sociale, comme inscrit dans le Programme de Politique générale communale[1], est de faciliter le mieux vivre de chacun, celui-ci étant un des atouts de la ruralité de la Commune.

Prenant place dans cette vision politique précise, le Forum s'inscrit dans l'exécution du Plan de Cohésion Sociale (PCS) qui vise la solidarité via, parmi d'autres objectifs, l'appui au développement social des villages et le renforcement du processus décisionnel de la démocratie. Ce dernier processus rejoint également la volonté de la Commune de favoriser la démocratie participative qui s'est exécutée dans la constitution du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). Ce conseil a pour vocation de servir de relais entre les aînés d'une part, et le pouvoir communal et les associations diverses qui leur fournissent des services d'autre part. Il a été l'une des chevilles ouvrières de ce forum, avec le PCS, en réponse des choix politiques susvisés.

Lors de la journée du 3 octobre, des tables de discussion autour de plusieurs thèmes essentiels ont été mises en place, sous la direction des animateurs issus du CCCA et du milieu professionnel. Au terme de chaque discussion, les animateurs se sont déplacés de table en table afin que chacun puisse donner son avis dans tous les domaines abordés. Entre chaque période de discussion, une dégustation des produits locaux était prévue. Nous remercions les producteurs locaux de nous avoir fait connaître et goûter leur production. Ce fut unanimement apprécié par tous les participants.

Cette journée aussi studieuse que récréative a permis au CCCA de récolter de nombreuses informations qu'il transmettra à l'autorité communale pour améliorer les services rendus au profit des plus âgés ou dont il tiendra compte pour ses actions futures.

Voici quelques propositions données lors de cette première réunion :

- Améliorer l'accès à l'information en matière d'aménagement du logement.
- Renforcer/Créer les associations de 3X20 (60 ans).
- Veiller à couper les hautes herbes ou haies aux carrefours les plus dangereux afin d'avoir une meilleure visibilité.

La synthèse des résultats obtenus lors de cette réunion a été présentée le 8 décembre dernier lors d'une seconde réunion à laquelle ont été conviés les participants de la première. Durant cette séance, la troupe de théâtre-action « Alvéole » a présenté sa pièce de théâtre « Vieillesse ennemie » en partenariat avec l'ASBL « Respect seniors ».

Qu'est-ce que le CCCA ?

Le CCCA, pour Conseil Consultatif Communal des Aînés, est une commission qui a été mise en place fin 2014 par le pouvoir communal et dont le but est essentiellement de veiller à ce que les plus âgés de notre société s'y sentent bien et y soient parfaitement intégrés.

Cela suppose de connaître leurs besoins spécifiques en étant à leur écoute, en leur donnant la parole, en les consultant et en encourageant les rencontres entre eux ou intergénérationnelles, de s'assurer de leur bien-être moral, matériel et aussi culturel et aussi de veiller à faire profiter la société de tout ce qu'ils peuvent encore lui apporter.

Fort de tous ces renseignements, le CCCA doit les exploiter au mieux, en suscitant la participation des aînés à la vie communautaire, en encourageant les initiatives visant à rencontrer leurs souhaits, en les informant des opportunités qui s'offrent à eux et en faisant connaître à la population leurs attentes. Le CCCA fournit également des recommandations au Collège communal de façon à ce que les politiques menées localement puissent améliorer le quotidien des plus âgés et répondent à leurs aspirations. Il appartient, bien entendu, au pouvoir politique de décider.

Maintenant que vous savez ce qu'est le CCCA, n'hésitez pas à nous contacter, via le Responsable du Plan de Cohésion Sociale, Olivier de Halleux (Tél. : 010 86 83 24 – pcs@beauvechain.be) pour nous faire part de vos désidératas. Nous essayerons d'en tirer le meilleur parti possible.

[1] *Programme de politique générale 2013-2018 délibéré par le Conseil communal à la date du 25 mars 2013*

CONSEIL MAYA N°15

En cette saison, les insectes butineurs et utiles au jardin hivernent. C'est l'occasion de penser à fabriquer des abris pour le printemps prochain, notamment sous forme d'hôtels, comportant par exemple:

- un espace de foin pour les chrysopes (1),
- un amas de branchettes pour les scarabées (2),
- une boîte en bois avec des traits longitudinaux vides pour les papillons ou remplie d'une boîte de fibres pour les chrysopes (3),
- un caisson en bois avec un trou d'un 1 cm dans le bas avec une planchette d'envol pour les bourdons (4), des briques creuses remplies d'un mélange de glaise et de paille pour certaines espèces d'abeilles solitaires (5),
- un bloc de bois ou des buches percées de trous de diamètres différents pour les osmies (6 et 9), des tiges à moelle comme du sureau, de la ronce, du framboisier, rosier pour les syrphes (7),
- un pot suspendu rempli de foin pour les forficules (8)

L'hôtel sera exposé au sud et la face nord sera protégée du vent et de l'humidité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service environnement au 010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be

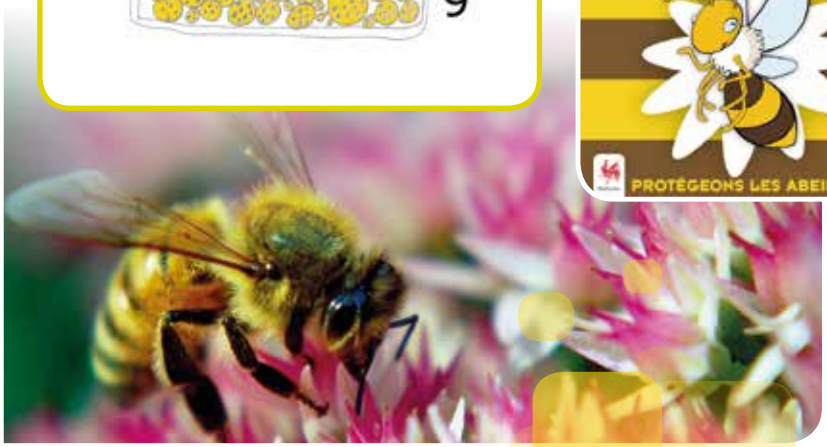

Rappel taille des haies et plantations

Le Règlement Général de Police (Art 27 et 161) prévoit notamment que :

Tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées, élaguées ou retaillées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol;
- ne gêne les réseaux aériens d'électricité, de télédistribution ou autres;
- ne dépasse sur l'accotement en saillie ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière et l'éclairage public quelle qu'en soit la hauteur. Tout contrevenant à cette disposition sera tenu de procéder à l'émondage, l'élagage ou la taille à la première injonction des agents de l'autorité, faute de quoi il sera procédé à cette action par les soins de l'Administration aux frais du contrevenant. Les peines de police restent en outre d'application sans préjudice de l'application d'une sanction administrative.

Les haies et les buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent avoir en souche une hauteur supérieure à 2 m.

Les taillis croissant le long des chemins doivent être maintenus en tous temps à 0,5 m au moins de la limite légale des chemins et sentiers. Les clôtures de haies vives ou en fil de fer barbelé seront placées en retrait de 0,5 m au moins de la limite légale de la voie publique. Les arbres à haute tige doivent être plantés à plus de 2 mètres de la voie publique. Il est également rappelé que toute nouvelle clôture ou plantation de haie le long de la voirie doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Collège Communal.

Quelques conseils :

- l'idéal est de tailler sa haie deux fois par an, en avril-mai et en septembre-octobre;
- il faut que la base soit plus large que la cime afin de donner de la lumière à l'ensemble des arbustes qui composent la haie;
- pour les haies de plus de 5 mètres, il est plus aisé et confortable d'utiliser un taille-haie électrique ou thermique, le résultat est aussi plus précis.

Pourquoi accueillir la nature dans les cimetières ?

Le cimetière de Beauvechain situé autour de l'église vient de recevoir du Ministre wallon René Collin le label « Cimetière Nature ».

Le Ministre a tenu à remettre cette distinction lors d'une visite à Beauvechain.

Ce label récompense le travail de collaboration entre les agents du Service Travaux de la commune et le Conseiller en Environnement.

Le cimetière a reçu le label le plus élevé, ce qui implique le respect de toute une série de critères (aménagements végétalisés, diversité de végétaux mellifères et indigènes, accueil de la faune et de la flore sauvages, espace de recueillement accueillant, verdurisation des abords, communication vers le public, ...)

En réintroduisant de la nature dans les cimetières en les végétalisant au profit d'une faune et flore diversifiées, nous voulons recréer les espaces de recueillement et de ressourcement en harmonie avec la nature.

Notre ambition est que nos lieux de mémoire deviennent de petits parcs où l'on valoriserait le patrimoine funéraire et où il fait bon déambuler et se recueillir.

Bewapp – Un Grand Nettoyage de Printemps

Le Grand Nettoyage de Printemps s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions relatif à la propreté adopté en juillet 2015 par le Gouvernement wallon baptisé Be WAPP (pour Wallonie Plus Propre).

En 2016, ce sont 251 communes partenaires, dont Beauvechain, 435 écoles participantes et 1.023 équipes citoyennes pour un total de 40.592 Ambassadeurs de la Propreté qui ont parcouru abords de routes et d'écoles, parcs, chemins de promenades et quartiers pour lutter contre les déchets sauvages ! Le bilan est consultable sur le site de la commune, sous l'onglet Vie Pratique – Développement durable.

En 2017, le Grand Nettoyage de Printemps aura lieu les 24, 25 et 26 mars.

Vous souhaitez constituer une équipe, inscrire votre entreprise, votre association ou votre école ? Vous pourrez le faire en ligne dès le 15 janvier 2017. Sachez dans ce cas que pour nettoyer la zone que vous aurez choisie, chaque membre de votre équipe recevra une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs plastiques (des sacs bleus pour les PMC et des sacs transparents pour tous les autres types de déchets). Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication !

Vous aimez la nature, le patrimoine, notre région ?

Devenez animateur terroir !

Le Gal Culturalité organisera dans les prochains mois une formation « animateur terroir ».

Inscrivez-vous dès maintenant et rejoignez notre équipe de volontaires motivés !

☐ Au programme de la formation ?

- Découverte de la Hesbaye brabançonne, ses milieux naturels, ses paysages, son patrimoine, ...
- Initiation aux pratiques pédagogiques participatives et adaptées au jeune (et moins jeune) public.
- Création d'une animation complète et de supports didactiques personnalisés.

☐ Détails pratiques ?

Cette formation se déroulera à Jodoigne, en 8 modules d'une journée durant les week-ends des mois de janvier à mars de 2017.

La participation à la formation s'élève à 40 € (tout compris).

☐ Pour qui ?

Vous êtes étudiant, enseignant, retraité, naturaliste, guide-nature, gestionnaire d'un site ou tout simplement curieux de nature ... Vous aimez votre région et souhaitez transmettre vos connaissances ... N'hésitez pas, rejoignez-nous !

☐ Informations et inscriptions ?

Découvrez sans plus tarder toutes nos activités et animations sur la page animation de notre site internet : www.culturalite.be

Inscriptions auprès du GAL Culturalité

ha@culturalite.be – 010 24 17 19
Rue du Stampia, 36 – 1370 Jodoigne

Culture et enseignement

Des nouvelles de l'école communale de Beauvechain !

Depuis la rentrée de septembre, l'ensemble de l'équipe éducative et des surveillants se réunissent autour du thème de la communication non violente et à la gestion des conflits dans la cour de récréation. L'objectif de ces réflexions est de rendre encore plus agréable les moments de détente hors temps de classe.

Plein d'idées surgissent déjà pour améliorer ce temps consacré à la détente dans nos deux implantations : délimiter des zones de besoins (en tenant compte des 8 intelligences multiples), utiliser des couleurs, écrire des règles (les formuler, les tester, les analyser avec les élèves, les ajuster, ...), lister les besoins en jeux ...

En route vers l'étape suivante qui sera de réfléchir ensemble avec les élèves afin de mettre en commun toutes nos idées et pistes de réflexion et de créer des temps de pause harmonieux où chaque enfant pourra se retrouver en fonction de ses envies.

Journée interscolaire

Centre culturelle de la vallée de la Néthen

Le Centre culturel de la vallée de la Néthen, en collaboration avec la commune de Beauvechain, organise des journées interscolaires pour tous les enfants scolarisés dans l'entité.

Les élèves de cinquième primaire sont partis à la découverte de la Chapelle musicale Reine Elisabeth.

Au programme du mardi 8 novembre dernier :

- un film documentaire sur la Reine Elisabeth : « L'héritage d'Elisabeth » signé Nicolas Delvaulx,
- la présentation de la vie de la Chapelle : que faut-il faire pour devenir un grand soliste ?
- visite guidée de l'ancien bâtiment construit par la Reine Elisabeth, ainsi que de la nouvelle aile et ses particularités technologiques !
- magnifique concert interactif : écoutez un artiste en résidence pour une œuvre de son choix et posez-lui toutes vos questions !
- et pour terminer, un karaoké classique : on chante ensemble les airs célèbres de l'Opéra.

Depuis 1939, la Chapelle Musicale forme des jeunes au beau métier de musicien. Située au cœur de la Forêt de Soignes, en bordure de Waterloo, elle a longtemps gardé ses secrets – mais s'ouvre depuis peu au grand public.

Trophée du Mérite Culturel 2017

Le Trophée du Mérite Culturel de la commune de Beauvechain est attribué tous les deux ans en alternance avec le Trophée du Mérite Sportif.

Ce trophée vise à mettre en évidence et à récompenser un artiste (peintre, sculpteur, écrivain, musicien, comédien, acteur, photographe, danseur, ...) ou une association ayant organisé un événement culturel.

L'attribution du trophée est réservée aux personnes domiciliées à Beauvechain ou à une association dont le siège est à Beauvechain.

Les candidatures devront être rentrées pour le 31 mars 2017 au plus tard au Collège communal, Place communale 3 à 1320 Beauvechain.

Le règlement du Trophée du Mérite Culturel est téléchargeable sur le site Internet communal www.beauvechain.eu.

Boîtes à livres

Les toutes nouvelles « boîtes à livres », aux couleurs du Centre culturel vous attendent dans chaque village de l'entité !

En parallèle au service itinérant « Place aux livres », abrité dans ses locaux, le Centre culturel vous propose ce réseau de « boîtes à livres » fabriquées par les services de la commune de Beauvechain.

« Je prends, je donne, j'échange »

Sur le principe des « livres voyageurs », vous vous laisserez tenter par un livre en échange d'un de vos livres, merveilleux souvenir de lecture en partage !

Pour toute question :

Le Centre culturel de la vallée de la Néthen, Rue Auguste Goemans 20 A, 1320 Beauvechain. Tél : 010 86 64 04, info@ccvn.be.

Lieux d'installation des boîtes :

- Beauvechain : Place communale
- Hamme-Mille : Centre culturel, Rue Goemans 20 A
- La Bruyère : Place de La Bruyère
- L'Ecluse : provisoirement sur la façade de l'ancienne maison communale
- Nodebais : Maison de village, Rue de l'Etang 7
- Tourinnes-la-Grosse : Place Saint-Martin

Pour les enfants aussi !

Dans le courant du mois d'octobre, chaque école a reçu sa boîte à livres. Les enfants se feront une joie de la décorer et d'y découvrir de nouvelles lectures.

Vie Pratique

Modification des horaires d'ouverture du Service Urbanisme

Afin de mieux vous servir, le Service Cadre de Vie (Urbanisme et Logement) change d'horaire à partir du 1er janvier 2017.

Ouverture des bureaux :

- le lundi et le vendredi de 9 h à 12 h
- le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- le premier mercredi du mois entre 17 h et 19 h
- Le Service Cadre de Vie travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Augmentation redevance immondice

Les coûts de ramassage et de traitement des immondices ainsi que ceux de gestion des parcs à conteneurs ayant augmenté suite aux marchés gérés par l'Intercommunale du Brabant wallon, l'obligation légale est faite aux communes de respecter l'application aux bénéficiaires du coût-vérité.

En conséquence, les autorités locales ont été obligées d'augmenter les recettes sans aucun profit pour la commune.

Le Conseil communal a dès lors décidé, à partir du 1er janvier 2017:

1. de maintenir le prix du sac à 1,25 € ;
2. de fixer les redevances comme suit :
   - 45 € pour les ménages d'une personne
   - 70 € pour les ménages de deux personnes
   - 75 € pour les ménages de trois personnes
   - 85 € pour les ménages de quatre personnes ou plus.

Avec ces nouveaux montants, le coût-vérité sera couvert à 102 %.

Le nouveau service en ligne My Handicap remplace la procédure de demande papier

Fini de se rendre à la commune ou de courir chez son médecin avec un formulaire de 20 pages peu compréhensible. Depuis le 1er juillet 2016, la DG Personnes handicapées a changé sa procédure de demande d'allocations. La demande se fait complètement en ligne.

Vous introduisez-vous même votre demande sur myhandicap.belgium.be en vous connectant avec votre carte d'identité électronique et votre code pin. Vous pouvez cocher quelles sont les allocations ou les mesures que vous souhaitez demander. Selon les allocations choisies, un questionnaire interactif vous demande de renseigner les données administratives relatives à votre degré d'autonomie. Cette demande est envoyée par voie électronique à la DG Personnes handicapées.

Indiquez le nom de votre médecin traitant dans le questionnaire et la DG Personnes handicapées s'adresse elle-même au médecin pour recueillir les données médicales.

Si vous ne savez pas bien quelles sont les mesures et allocations auxquelles vous pouvez prétendre, vous pouvez effectuer un examen en ligne (voir « Suis-je admissible ? »). Si vous ne connaissez pas bien la loi, vous pouvez voir à quelles mesures et allocations vous pouvez avoir droit. Le fait qu'elles soient accordées ou non dépend de l'enquête administrative et éventuellement médicale de la DG Personnes handicapées.

Si vous préférez être aidé lors de l'introduction d'une demande, vous pouvez toujours vous rendre à la commune. Nos agents peuvent introduire la demande pour vous, même si vous ne connaissez pas votre code pin. Les assistants sociaux de la DG Personnes handicapées sont aussi là pour vous aider.

Pour le moment, vous consultez toujours le statut de votre demande via Handiweb. A terme, la consultation se fera également via My Handicap.

Prime à l'acquisition d'un vélo électrique

Que ce soit pour les loisirs, se rendre au travail, à l'école ou faire ses courses, le vélo à assistance électrique vous permet de vous déplacer sur deux roues rapidement, sans trop d'efforts et sans devoir uniquement compter sur vos mollets. Il limite le nombre de voitures sur les routes, améliore la mobilité et réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Le Brabant wallon vous aide à acquérir ce moyen de transport moderne et innovant à moindre coût.

Qu'est-ce qu'un vélo à assistance électrique ?

Le vélo à assistance électrique est un vélo traditionnel sur lequel se greffe un équipement permettant d'accompagner le cycliste dans son effort physique. Le moteur ne se déclenche que si le pédalier est actionné. Il faudra toujours pédaler mais avec un moindre effort pour atteindre une vitesse jusqu'à 25 km/h contre en moyenne 15 km/h pour un vélo traditionnel.

Il vous est possible soit d'acquérir un vélo à assistance électrique soit d'équiper votre vélo d'un kit d'assistance électrique. Dans les deux cas le Brabant wallon vous offre 20 % du montant de votre achat avec un plafond de 200 €. Rendez-vous sur le site www.brabantwallon.be ou au 010 23 62 93 pour toutes les informations.

Tester et se renseigner avant d'acheter, pour ne pas se tromper !

L'asbl Pro Velo, partenaire du Brabant wallon, vous propose :

- la location test de vélos électriques (5 € par demi-journée, 10 € pour un jour)
- un guide d'achat disponible sur Internet qui reprend tous les critères nécessaires au choix de votre vélo (http://www.provelo.org/fr/rd/guide-achat)
- la sécurisation gratuite de votre vélo en gravant sur son cadre votre numéro d'identité national.

Adresse : Pro Velo, Maison des Cyclistes, Gare d'Ottignies Ouvert de 7 à 19 h les mardi et jeudi et de 11 à 19 h les lundi, mercredi et vendredi.

Parc à conteneurs

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres verres plats et pots de fleur.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois ! Au-delà, louez un conteneur.

Carrefour de la Chise, 1315 Incourt
Tél. : 010 84 34 52

Horaire d'hiver :
du 1/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 10 h à 17 h 15

Horaire d'été :
du 1/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 11 h à 18 h 15 et le samedi de 10 h à 17 h 15.

Jours de fermeture :
les dimanches et jours fériés légaux.

Santé

Médecins de garde

Depuis le 5 novembre 2016, la garde de médecine générale est assurée le week-end et les jours fériés au poste médical de garde (PMG). Un médecin généraliste de garde prendra en charge les demandes de soins justifiées (qui ne peuvent pas attendre le retour du médecin traitant et qui ne sont pas des urgences hospitalières).

Adresse du PMG : Rue Soldat La Rivière 43b à Jodoigne

Les consultations se font sur rendez-vous et les visites à domicile sont assurées si le déplacement au PMG est impossible.

Il faut se rendre au PMG muni de sa carte d'identité.

Paiement par bancontact, au tarif conventionné.

Numéro d'appel unique à composer pour les visites et rendez-vous : **02 38 50 500**

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www.pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le **0903 99 000**

Mutualités

- **Mutualité socialiste :** sur le parking du Carrefour Market le mardi de 9 h à 12 h
- **Mutualité chrétienne :** rue des Messes (derrière l'église de Hamme-Mille) le mardi 13 h 30 à 16 h 30

ONE

Consultations ONE (sur rendez-vous) :

- le premier mardi du mois de 9 h à 11 h 30 – Docteur Elise Claus
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté De Wan
- le 2e jeudi du mois de 17 h à 18 h 30 – Docteur Annemie Jong
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 20 – Docteur Maïté De Wan

Dépistage visuel :

- le lundi 31 janvier de 9 h à 12 h 30 sur rendez-vous (pour les enfants entre 20 mois et 3 ans).

Séance massage bébé :

- les lundis 16 janvier, 13 février, 13 mars à 10 h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Portage à l'écharpe :

- le lundi 20 février à 10 h (dans le local ONE, sur rendez-vous).

Eveil musical :

- un mercredi sur deux pendant l'activité récré-bébé.

Récré-bébé :

- tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30, avec animation musicale un mercredi sur deux (sauf congés scolaires).

Contact : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63

Permanences de l'Office National des Pensions

Office national des Pensions

Suite à l'insistance des autorités locales, l'Office des Pensions a repris ses permanences à Beauvechain le premier jeudi de chaque mois de 13 h 00 à 15 h 00 en la salle des mariages.

Prochaines permanences :

- Jeudi 5 janvier
- Jeudi 2 février
- Jeudi 2 mars

Etat civil

Bienvenue à ...

- TERLINDEN Baudouin, né le 31 août 2016
- SHERBURN Charlotte, née le 9 septembre 2016
- BOUTZAMAT Neyla, née le 16 septembre 2016
- GILLAIN Oscar, né le 18 septembre 2016
- SHMONIN Gleb, né le 22 septembre 2016
- LEETEN MAYNE Diego, né le 26 septembre 2016
- DARC Alyxia, née le 27 septembre 2016
- LEMAIRE Ilaria, née le 21 octobre 2016
- BOUSSA Camelia, née le 30 octobre 2016
- DEWELLE Manon, née le 1er novembre 2016
- GODFROID Nathan, né le 1er novembre 2016
- DETRIXHE Hugo, né le 3 novembre 2016
- LA TOUR DEYMENE DU JONCA Briac, né le 21 novembre 2016
- DE BRAUWERE Jules, né le 23 novembre 2016
- GOOSSENS Mathias, né 29 novembre 2016
- HUARD Léon, né le 1er décembre 2016

Ils nous ont quittés ...

- VAN CAUWENBERGH Simone, le 4 septembre 2016
- VANBREUSE Martin, le 5 septembre 2016
- COLLIN Simone, le 22 septembre 2016
- VERMEULEN André, le 22 septembre 2016
- GILLARD Simone, le 3 octobre 2016
- PéTRé José, le 6 octobre 2016
- TOLLET Patricia, le 12 octobre 2016
- HEEREN Jan, le 10 novembre 2016
- LEONHARDT Otto, le 17 novembre 2016
- MARICQ Paulette, le 25 novembre 2016
- SABUS Pierre, le 2 décembre 2016

Tous nos vœux de bonheur à ...

- JANDRAIN Luc et VANHEMELEN Anita, le 24 septembre 2016
- GELHAUSEN Frédéric et CHIAROT Sabine, le 14 octobre 2016
- NICOSIA Valentin et AGAVRILOAIE Luciana-Louisa, le 15 octobre 2016

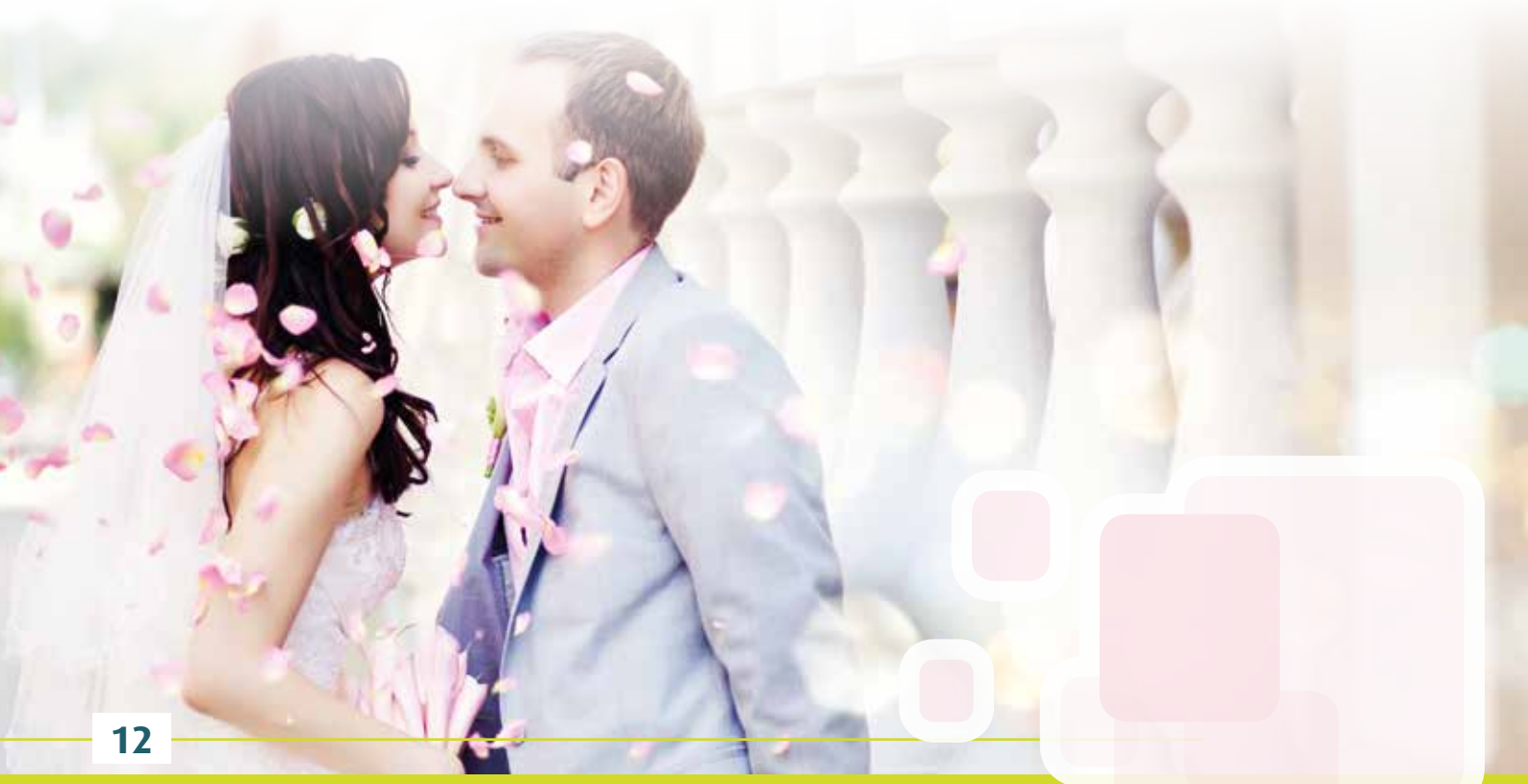

Loisirs, Sport & Jeunesse

Place aux enfants

La journée « Place aux enfants » s'est déroulée le 15 octobre dernier. Les enfants ont été accueillis dès 8 h 00 au Vert Galant autour d'un petit-déjeuner. Des boissons et une collation saine ont été offertes à chaque enfant sur le temps de midi et la journée s'est terminée à 16 h 15 chez Musicaction, avec une animation musicale de clôture à laquelle les parents étaient conviés.

Cette opération, qui s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans, constitue un vrai moment d'échange entre les enfants, qui réalisent de belles rencontres avec les commerçants, artistes ou artisans de notre village.

Cette année, 2 nouveaux hôtes ont pris part à l'opération : « La Reine des tartes », qui a confectionné des tartes de légumes avec les enfants, et la vétérinaire Bowland, qui a partagé la passion de son métier en permettant aux enfants d'ausculter son chien.

La commune de Beauvechain tient à remercier ses nombreux hôtes d'un jour, qui ont permis à une cinquantaine d'enfants de notre entité de découvrir gratuitement leur métier ou leur passion ; ainsi que tous les accompagnateurs bénévoles, qui leur ont permis de profiter de cette magnifique journée en toute sécurité.

2017 FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE MAX VAN DER LINDEN

À BEAUVECHAIN

Le classique chaleureux

SAMEDI 11 MARS
ÉGLISE SAINT-MARTIN
À TOURINNES-LA-GROSSE

20H Requiem de Fauré et chants grégoriens*
The New Baroque Times Voices

SAMEDI 18 MARS
SALLE LE VERT GALANT
À BEAUVECHAIN

15H Spectacle familial*
Le Prince heureux, histoire d'Oscar Wilde
Colin Pip Dixon

18H Visite guidée des œuvres de Max van der Linden**
André Terlinden

20H Lettre à Brahms*
Quatuor à clavier en sol mineur de Brahms avec une préface théâtrale
Ségolène van der Straten/comédienne
Irina Lankova/piano
Colin Pip Dixon/violon
Arnaud Ghillebaert/alto
Cyril Simon /violoncelle

DIMANCHE 19 MARS
ÉGLISE SAINT-MARTIN
À TOURINNES-LA-GROSSE

05H DU MATIN
Concert-méditation*
Shakuhachi la flûte japonaise
Nathalie Houtman
Raphael Collignon

SAMEDI 25 MARS
ÉGLISE SAINT-MARTIN
À TOURINNES-LA-GROSSE

15H Concert des jeunes talents**
(10-16 ans)

20H Mozart Concerto No. 27 pour piano et orchestre***
Orchestre Les Métamorphoses
Raphaël Feye/direction
Julien Libeer/piano
Concert au profit de la Chaîne de l'Espoir Belgique

* Prévente : 15€ - Enfants/étudiants en prévente : 12€ - Sur place avant le concert : 20€
** Donations libres
*** Concert caritatif - Prévente : 20€ - Enfants/étudiants en prévente : 15€ - Sur place avant le concert : 22€
Pass Festival : 60€

Réservations :
0470 32 27 70 - info@festivalmaxvanderlinden.com
www.festivalmaxvanderlinden.com

Agenda

Culture · Enfance/Jeunesse · Citoyenneté · Divers · Sport · Nature

Iles de Paix – Campagne de récolte de fonds et de sensibilisation les 13, 14 et 15 janvier 2017.

Comme chaque année, Iles de Paix fera rimer mi-janvier et solidarité. Quelque 40 000 bénévoles se mobiliseront le week-end des 13, 14 et 15 janvier au profit de projets de développement que l'ONG mène avec des familles béninoises mais également au Burkina Faso, au Pérou et en Tanzanie. Partout, en Wallonie et à Bruxelles, ils vendront modules, bracelets et sacs en coton. Plus que jamais, Iles de Paix souligne l'importance de construire des ponts plutôt que des murs et d'oser la solidarité !

Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles : info@ilesdepaix.org ou 085 23 02 54

Be Wapp – Grand Nettoyage de Printemps Edition 2017 : les 24, 25 et 26 mars

Vous souhaitez constituer une équipe, inscrire votre entreprise, votre association ou votre école ? Vous pourrez le faire dès le 15 janvier 2017. Sachez dans ce cas que pour nettoyer la zone que vous aurez choisie, chaque membre de votre équipe recevra une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs plastiques (des sacs bleus pour les PMC et des sacs transparents pour tous les autres types de déchets). Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication !

Plus d'informations : Vincent Bulteau
010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be

Don de sang

Au Vert Galant, les 3 et 10 janvier 2017 de 16 h à 19 h 30.

Trophée du Mérite Culturel

Rentrez vos candidatures avant le 31 mars 2017 !

Plus d'informations sur le site www.beauvechain.eu

Action Damien – L'indifférence tue, Action Damien soigne

Certaines maladies semblent appartenir au passé ; la lèpre en fait partie. D'autres ont été oubliées mais sont revenues, y compris chez nous ; c'est le cas de la tuberculose. Ces deux maladies ont au moins deux points communs : elles sont liées à la pauvreté et Action Damien les combat.

Action Damien part en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2017. Elle demandera à tous de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 € la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 € – prix de revient d'un traitement) sur le compte BE05 0000 0000 7575. Elle demandera à la Belgique entière de se mobiliser !

Action Damien – Boulevard Léopold II, 263 – 1081 Bruxelles
campagne@actiondamien.be – 02 422 59 13 – www.actiondamien.be

Calendrier des collectes des déchets 2017

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
PMC	4-18	1-15	12-26	13-27	10-24	7-21	5-19	2-16-30	13-27	11-25	8-22	6-20
Papiers-cartons	25	22	22	19	17	14	12	09	06	04	04 (sa)-29	27

Ordures ménagères : tous les vendredis (le lendemain si jour férié)
Encombrants : enlèvement sur demande.

Maison communale

Place communale, 3 – 1320 Beauvechain

Tél. : 010 86 83 00 – Fax : 010 86 83 01

Email : info@beauvechain.be

Web : www.beauvechain.eu

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Permanences

- *Population et Etat civil* : vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.
- *Cadre de vie (Urbanisme et Logement)* : le premier mercredi du mois de 17 h à 19 h. Le service travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Contacts

- Accueil : 010 86 83 00
- Directeur général (secrétaire communal) : 010 86 83 02
- Directeur financier (receveur communal) : 010 86 83 03
- Directeur administratif : 010 86 83 18
- Directeur des services techniques : 010 86 83 36
- Affaires générales : 010 86 83 06
- Cohésion sociale, aînés, citoyenneté : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL, Jeunesse et Sport : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 11
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 11
- Logement : 010 86 83 10
- Personnel : 010 86 83 11
- Population/état civil : 010 86 83 19
- Travaux : 010 86 83 32
- Urbanisme : 010 86 83 12
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 45
- Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » : 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
- implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre Culturel de la Vallée de la Nethen : 010 86 64 04

Numéros d'urgence

100 : Urgences médicales et Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

101 : Police (interventions)

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116 000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales

Fermetures de l'Administration communale :
le 26 décembre 2016.
Permanences du Service Population et Etat Civil supprimées les 24 et 31 décembre 2016.